



**XII COLLOQUE DU CIPC**  
6-8 NOVEMBRE 2017  
MONTRÉAL, CANADA

Canada

**STRATÉGIES DE PRÉVENTION  
DE LA CRIMINALITÉ AU 21ÈME SIÈCLE:  
ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES POLITIQUES**

Québec

XII COLLOQUE DU CIPC  
6 AU 8 NOVEMBRE 2017  
MONTRÉAL, CANADA

# TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DU COLLOQUE

---

INFORMATIONS IMPORTANTES

---

PROGRAMME

---

BIOGRAPHIES

---

# À PROPOS DU COLLOQUE

## APERÇU

Le CIPC tiendra son 12<sup>ème</sup> colloque international du 6 au 8 novembre 2017 à Montréal. Conformément à son mandat de promouvoir la prévention de la criminalité afin d'assurer la sécurité de la communauté et une qualité de vie globale accrue pour tous, le CIPC a tenu des colloques similaires tous les deux ans dans des pays tels que l'Australie, la Norvège, le Mexique, l'Afrique du Sud et l'Italie. Ceux-ci ont eu des thèmes variés au cours des années. Par exemple, le colloque le plus récent à Palerme, en Italie, était centré sur les effets de la migration sur la prévention de la criminalité.

Compte tenu de l'importance des politiques et programmes existants, ainsi que de la diversité des acteurs impliqués, ces événements sont nécessaires pour assurer le partage des connaissances dans le domaine de la prévention de la criminalité. Les colloques du CIPC offrent un espace de débat et de dialogue entre les experts internationaux, favorisant les idées innovantes et la formation de partenariats qui accroîtront les effets de la prévention de la criminalité comme un outil d'amélioration sociale.

Le titre du colloque de cette année est « Stratégies de prévention de la criminalité au 21<sup>ème</sup> siècle : l'évolution des pratiques et des politiques ». Ainsi, il mettra l'accent sur l'évolution du rôle des acteurs de la prévention de la criminalité et les défis relatifs à la coordination et la collaboration entre les gouvernements. Ce thème permettra aux participants du colloque de partager leurs perspectives sur d'importants sujets ainsi que les différents problèmes qui affectent la prévention de la criminalité dans différentes régions du monde, les défis financiers sur le terrain ou le besoin de stratégies adaptables aux conditions urbaines locales.

## PUBLIC ET IMPACT

Le colloque compte accueillir plus de 200 participants du monde entier. Parmi eux figurent des représentants gouvernementaux des ministères de la Sécurité publique du Canada et du gouvernement du Québec et des représentants d'autres ministères aux niveaux fédéral, provincial et territorial. Des officiels d'autres pays seront également présents. La liste des participants inclut aussi des experts renommés dans la recherche en matière de prévention de la criminalité, des intervenants dans ce domaine, des représentants du secteur privé, ainsi que des représentants d'institutions et organisations internationales. Parmi ces institutions seront présents l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), le programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), ONU Femmes, ainsi que des institutions membres du *Programme Network Institutes*, dont le CIPC fait partie

et qui assiste les Nations Unies en matière de justice pénale et de prévention de la criminalité. Le colloque fournira aussi une opportunité rare et accessible pour de nombreux participants canadiens de profiter d'une rencontre internationale de haut niveau.

Plusieurs organisations aimeraient profiter de cette occasion pour organiser des évènements parallèles. Le ministère de la Sécurité publique du Canada souhaite organiser la rencontre Fédérale-Provinciale-Territoriale sur la sécurité. L'ONUDC pense organiser une rencontre d'experts internationaux sur les indicateurs de sécurité dans les villes. Le programme pour des « Villes plus sûres » d'ONU-Habitat pense lancer l'initiative d'un réseau international de partenaires pour des villes plus sûres, ainsi qu'organiser la rencontre du comité directeur du **Réseau mondial pour des villes plus sûres (GNSC)**. ONU Femmes organisera un atelier sur la sécurité des femmes. Le CIPC en partenariat avec l'Observatoire National de la délinquance et des réponses pénales de la France et l'Organisation des États Américains lancera le référentiel international sur les observatoires du crime.

La présence d'une telle diversité de participants assurera un échange riche de connaissances et d'idées lors du colloque. Cela encouragera la collaboration d'une multiplicité d'acteurs sur le terrain, ce qui est crucial pour le développement réussi de mesures appropriées en ce qui trait à la prévention de la criminalité.

Plusieurs visites sur le terrain pourraient être organisées en parallèle du colloque, portant par exemple sur :

- Les initiatives de la Ville de Montréal ;
- Les modes opératoires du Service de police de la ville de Montréal (SPVM) et de la Sûreté du Québec (SQ) ;
- Les organismes communautaires de Montréal.

En conséquence, pendant la durée du colloque la ville de Montréal et la province du Québec seront au centre du débat mondial sur la prévention de la criminalité et de la violence.

# INFORMATIONS IMPORTANTES

## Inscription

Le coût de l'inscription est de 395\$ CAD.

Les frais d'inscription comprennent la trousse du délégué, l'accès et la participation aux séances plénières et aux ateliers, la traduction simultanée, le cocktail de bienvenue, les pauses café et les déjeuners.

Pour s'inscrire, veuillez-vous rendre sur le lien suivant : <https://register.eventmobi.com/ICPC2017>.

Pour toutes informations ou requêtes liées à l'inscription, veuillez contacter : [cipc@cipc-icpc.org](mailto:cipc@cipc-icpc.org) - Tel. +1. 514.288.6731- Canada. Date limite d'inscription, **3 novembre 2017**.

## Date et lieu

Le Colloque aura lieu du 6 au 8 novembre 2017, à l'hôtel Le Nouvel Hôtel & Spa: 1740 Boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, QC H3H 1R3, Canada.

Visitez leur site internet : <https://fr.lenouvelhotel.com>.

## Hébergement

Il est possible de réserver une chambre dans le même hôtel. Veuillez noter que nous avons obtenu un tarif réduit pour le Colloque de cette année. Pour effectuer une réservation, veuillez suivre le lien suivant : <http://bit.ly/2xPAK53>.

## Pour de plus amples informations

Pour de plus amples informations sur le colloque, veuillez contacter :

Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)

Téléphone: +1. 514.288.6731

Ou

Cateline Autixier, CIPC, Analyste

Téléphone: +1. 514.288.6731 poste 222

Courriel: [cautixier@cipc-icpc.org](mailto:cautixier@cipc-icpc.org)

# PROGRAMME DU COLLOQUE

Ce programme est susceptible d'être modifié sans préavis.

La traduction simultanée en français, anglais, et espagnol sera fournie.

JOUR 1 Lundi 6 novembre 2017		
Heure	Session de conférence	Salle
15 :00	<b>Guichet d'informations</b>	
17 :00	<b>Messages de bienvenue</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chantal Bernier, Présidente, Centre international pour la prévention de la criminalité, Canada</li> <li>■ Daniel Cauchy, Directeur général, Centre international pour la prévention de la criminalité, Canada</li> </ul>	
17:30	<b>Discours d'ouverture par le conférencier invité</b>	
18:00 19:00	<b>Cocktail de bienvenue</b>	
JOUR 2 Mardi 7 novembre 2017		
Heure	Session de conférence	Salle
08 :00 09 :00	<b>Déjeuner</b>	
09 :00	<b>Ouverture de la journée par un représentant du Canada</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■</li> </ul>	
09 :00 10 :30	<p style="text-align: center;"><b>Séance plénière d'ouverture</b></p> <p><b>L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ : NOUVEAUX ACTEURS, NOUVELLES TENDANCES ET NOUVELLES PRIORITÉS</b></p> <p>De nos jours, la sécurité devient un phénomène de plus en plus complexe en raison, non seulement de l'évolution de la criminalité, mais aussi de la variété des acteurs impliqués. La sécurité n'est plus la seule responsabilité de la police ou du gouvernement, mais un phénomène construit et développé par de multiples acteurs : police et gouvernement, bien sûr, mais également la société civile, les communautés, les acteurs privés, etc. De ce fait, nous parlons souvent de la co-construction de la sécurité, ou d'une gouvernance nodale de la sécurité.</p> <p>Comme plénière d'ouverture au colloque, la première séance posera les bases en introduisant les tendances et les priorités actuelles en matière de prévention de la criminalité, ainsi que l'évolution des rôles et des relations entre les acteurs traditionnels et nouveaux de la prévention de la criminalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
10 :30 11 :00	<b>Pause-café</b>	
11 :00 12 :30	<b>Sessions concurrentes d'ateliers (3 sessions)</b>	

ATELIER 1	<p><b>PRÉVENIR LA CRIMINALITÉ ET LA VIOLENCE BASÉES SUR LE GENRE</b></p> <p>La violence à l'égard des femmes est devenue une préoccupation publique majeure à l'échelle internationale depuis les années 70. Les avancées en matière de droits des femmes ont amené une conscientisation accrue des inégalités de genre et la reconnaissance des formes de violence qui affectent de manière disproportionnée les femmes. Les normes sociales qui favorisent le pouvoir et le contrôle des hommes sur les femmes, maintenant catégorisées de manière plus générale en violence basée sur le genre, ont été l'objet de législation et de politiques importantes pour assurer la sécurité des femmes dans les espaces publics et privés, et ce dans de nombreux pays. Cependant, les défis persistent car beaucoup d'efforts ont porté sur le système de justice pénale et les services aux victimes, alors que des efforts concertés doivent être entrepris pour mettre en œuvre des initiatives de prévention robustes. Cet atelier explorera la dimension sexospécifique de la criminalité et de la violence ainsi que les approches, développements et pratiques prometteuses en matière de prévention de la criminalité et de la violence basées sur le genre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
ATELIER 2	<p><b>LES VILLES ET LE CONTEXTE LOCAL DANS LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ</b></p> <p>Dans un monde toujours plus globalisé, les villes prennent progressivement plus d'importance et d'autonomie par rapport aux gouvernements centraux. Plusieurs d'entre elles développent non seulement des stratégies qui diffèrent de celles à l'échelle nationale, mais aussi des stratégies qui s'opposent ouvertement aux politiques mises en œuvre par les gouvernements nationaux. Cette autonomie grandissante nous offre une opportunité de repenser le rôle des villes et des acteurs locaux en matière de prévention de la criminalité et la manière de concevoir la sécurité dans un monde dominé par l'urbanisation récente, qui seront l'objet de cet atelier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
ATELIER 3	<p><b>MOBILISER LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR PRÉVENIR LA CRIMINALITÉ</b></p> <p>L'implication grandissante des acteurs de la société civile et des communautés dans la prévention de la criminalité entraîne des défis particuliers liés à leurs rôles et à la coordination de leurs efforts avec d'autres parties prenantes de la prévention de la criminalité. Cet atelier sera une opportunité d'évaluer comment les acteurs non-gouvernementaux peuvent être impliqués dans la prévention de la criminalité et comment assurer leur participation effective aux initiatives de prévention de la criminalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
12:30 14:00	<b>Dîner</b>	
14:00 15:30	<b>Sessions concurrentes d'ateliers (3 sessions)</b>	
ATELIER 4	<p><b>LA CONSTRUCTION DE LA SÉCURITÉ : UN CARREFOUR ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ</b></p> <p>Ces dernières années, de plus en plus d'entreprises ont cherché de nouvelles manières de contribuer au bien-être et à la qualité de vie des citoyens. Nous assistons à une croissance de l'engagement du secteur privé dans des actions s'adressant aux problèmes sociaux et les moyens de contribuer au développement des communautés, des villes et des pays. La sécurité a été au centre de nombreux partenariats public-privé, suggérant une collaboration formelle entre les agences du secteur public (c'est-à-dire le gouvernement), la société civile et le secteur privé, visant à lutter contre la criminalité et la violence croissante dans les zones urbaines en expansion dans le monde entier. Le secteur privé se trouve être dans une position unique pour contribuer à la prévention de la criminalité, et à cet effet, cet atelier procurera des opportunités de mettre en évidence des partenariats innovants dans le monde, et de débattre de la valeur et des limites de cette participation.</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
<b>ATELIER 5</b>	<p><b>PRATIQUES, NORMES ET STANDARDS DE L'OBSERVATION DE LA CRIMINALITÉ</b></p> <p>Nous avons été témoins ces dernières années du développement d'observatoires de la criminalité, de la violence et de la délinquance. Grâce à l'utilisation d'outils et méthodes avancés, ces observatoires ont facilité la compilation et l'analyse de données, qui ont permis via de multiples sources d'explorer les différents phénomènes associés à l'insécurité. Ces outils ont favorisé le déploiement de stratégies pour faire face à la criminalité et mieux la prévenir. Cependant, les normes et standards internationaux en matière d'observation et d'analyse de la criminalité n'ont pas encore été adaptées. Cet atelier sera une opportunité d'évaluer les progrès dans le développement de ces normes et standards.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
<b>ATELIER 6</b>	<p><b>NOUVELLES MÉTHODES ET NOUVELLES PRATIQUES D'ÉVALUATION</b></p> <p>L'évaluation des politiques, des stratégies et de l'action dans le domaine de la prévention de la criminalité et de la sécurité communautaire, notamment l'évaluation de leurs effets, impact et rentabilité, a fait l'objet d'un intérêt considérable depuis plusieurs années. Un principe fondamental sous-jacent à la prévention de la criminalité est qu'elle nécessite l'application pratique des résultats des recherches et des évaluations dans le développement et la mise en œuvre de stratégies visant à réduire la criminalité. L'évaluation est donc une condition préalable importante pour une prévention efficace du crime. Cet atelier se concentrera plus spécifiquement sur les méthodes nouvelles et novatrices ayant pour but d'évaluer le succès d'un programme, d'une stratégie ou d'une politique de la prévention de la criminalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
15 :30 16 :00	<b>Pause-café</b>	
<b>Séance plénière</b>		
16 :00 17 :30	<p><b>LA GESTION ET LE PARTAGE DES INFORMATIONS : UN FACTEUR CLÉ POUR LA PRÉVENTION</b></p> <p>Cette plénière examinera la complexité de la production, de la gestion et la diffusion de l'information en matière de prévention de la criminalité. En particulier, trois dimensions principales seront considérées. D'abord, des données de qualité sont cruciales et peuvent être trouvées dans diverses sources, qui fournissent souvent des informations complémentaires et peuvent aider à améliorer et compléter les connaissances existantes. Deuxièmement, il existe une diversité des systèmes d'information et de méthodes de collecte de données, qui peuvent être combinés. Troisièmement, la coordination est fondamentale pour assurer la disponibilité et la circulation des connaissances : cela implique une intégration de différentes échelles de production et d'utilisation de l'information.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
08 :00 09 :00	<b>Clôture du jour 2</b>	

## JOUR 3 Mercredi 8 novembre 2017

Heure	Session de conférences	salle
08 :00 09 :00	<b>Déjeuner</b>	
09 :00	<b>Ouverture de la journée par un représentant du Québec</b>	
09 :00 10 :30	<p style="text-align: center;"><b>Séance plénière</b></p> <p><b>LES CRIMES ÉMERGENTS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE</b></p> <p>En 2010, la cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale a reconnu la cybercriminalité, les crimes liés à l'identité, le trafic de biens culturels, les crimes environnementaux, le piratage, le trafic d'organes et les médicaments frauduleux comme crimes nouveaux et émergents pour l'agenda mondial. L'apparence de ces types de nouvelles activités criminelles implique des changements dans l'application de la loi, ainsi que dans les réponses des États, nécessitant l'adaptation de leurs efforts et capacités, et l'adoption de mesures préventives. Cette session plénière présentera l'opportunité d'analyser ces nouveaux types de criminalité et de réfléchir à leur prévention.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
10 :30 11 :00	<b>Pause-café</b>	
11 :00 12 :30	<b>Sessions concurrentes d'ateliers (3 sessions)</b>	
<b>ATELIER 7</b>	<p><b>CYBERCRIMINALITÉ : UN ENJEU MAJEUR DE LA SÉCURITÉ AU NIVEAU MONDIAL</b></p> <p>Depuis les années 90, le taux de criminalité traditionnel ne cesse de diminuer dans les pays développés. Pour certains, ce déclin ne correspond pas à une réduction réelle de la criminalité, mais à sa transformation en de nouvelles formes, notamment la cybercriminalité. La hausse des attaques cybercriminelles ces dernières années, l'incidence de ces types de crime au quotidien et l'augmentation des coûts associés à la cybercriminalité dans différents pays démontrent la nécessité de développer de nouvelles méthodes et de nouveaux outils préventifs. Cet atelier sera consacré à la cybercriminalité et à sa prévention.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	

ATELIER 8	<p><b>LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE : LA PRÉVENTION EST-ELLE POSSIBLE ?</b></p> <p>Au cours des dix dernières années, les processus de radicalisation violente sont devenus une préoccupation constante, en particulier dans les pays développés. L'approche traditionnelle d'intervention a porté sur les agences de renseignement et les mécanismes de la justice pénale. Cependant, le débat actuel a progressivement insisté sur l'importance de la prévention, particulièrement au niveau social. Ainsi, de nombreux gouvernements ont maintenant des programmes nationaux et locaux de prévention de la radicalisation, qui adoptent des mécanismes intersectoriels utilisés par la police, les services sociaux et la communauté. Cet atelier se concentrera sur les nouveaux développements et les défis liés aux programmes et aux approches pour prévenir la radicalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
ATELIER 9	<p><b>NOUVEAUX OUTILS POUR LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ</b></p> <p>Cet atelier évaluera la rapidité avec laquelle les outils et les technologies, ainsi que les outils traditionnels adaptés à notre époque, peuvent être utilisés pour contribuer à la prévention de la criminalité et améliorer la sécurité, par exemple les technologies de géolocalisation et les réseaux sociaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
12 :30 14 :00	<b>Dîner</b>	
14 :00 15 :30	<b>Sessions concurrentes d'ateliers (3 sessions)</b>	
ATELIER 10	<p><b>LE RÔLE DE L'ÉTAT DANS LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ : NOUVEAUX DÉFIS, NOUVELLES APPROCHES ET NOUVELLES STRATÉGIES</b></p> <p>De plus en plus de pays et de villes intègrent des stratégies nationales de prévention de la criminalité dans leurs législations et structures administratives, soulignant ainsi la centralité de ces stratégies dans les politiques publiques du pays et leur importance croissante en tant que lignes directrices. Cet atelier sera l'opportunité d'évaluer les développements, les enjeux, et les méthodes de mise en œuvre actuellement plébiscités par les stratégies nationales de prévention de la criminalité, ainsi que le rôle spécifique des acteurs gouvernementaux et nationaux en matière de prévention de la criminalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
ATELIER 11	<p><b>LES PROCESSUS DE COORDINATION LOCALE ET TERRITORIALE : UN ENJEU POUR L'INTERVENTION SUR LE TERRAIN</b></p> <p>Les processus de décentralisation, ainsi que la croissance du pouvoir relatif des villes par rapport aux États-nations, présentent des défis importants en ce qui concerne la gouvernance locale. Comment coordonner les politiques nationales et locales afin d'améliorer les retombées des stratégies de prévention ? Cet atelier sera centré sur la question de la coordination territoriale et des processus qui peuvent être mis en œuvre afin d'assurer une interaction efficace entre les villes et les structures nationales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	

ATELIER 12	<p><b>COMMENT PRÉVENIR LA CRIMINALITÉ DANS LES TRANSPORTS PUBLICS ?</b></p> <p>Les transports publics représentent des points névralgiques dans les espaces urbains. Bien que développer le transport public soit vital pour les villes, cette expansion augmente également la probabilité de la matérialisation de problèmes liés à l'urbanisation, entre autres la criminalité : vols, abus sexuels, meurtres de masse, actes terroristes, etc. La criminalité dans le transport, quoique semblable à celle du reste de la ville, est cependant teintée de la mobilité propre aux systèmes de transportation. Il en résulte le besoin de développer des stratégies de prévention adaptées à un contexte unique et mobile. Malgré cette nécessité, la criminalité et le sentiment d'insécurité dans les transports publics font partie des phénomènes criminologiques les moins étudiés à l'échelle mondiale. Cet atelier cherche ainsi à présenter un éventail d'expériences de prévention provenant des secteurs privé et public afin de combler cette lacune.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
15 :30 16 :00	<b>Pause-café</b>	
16:00 17 :30	<p style="text-align: center;"><b>Plénière de clôture</b></p> <p><b>LA COORDINATION, LA COLLABORATION ET L'INTÉGRATION : LES GRANDS ENJEUX DU 21<sup>E</sup> SIÈCLE</b></p> <p>La coordination et la collaboration font partie des principaux défis au niveau mondial en matière de sécurité et de prévention de la criminalité. Améliorer la coordination entre les acteurs clés de la prévention, le partage de l'information et des connaissances ainsi que la coordination entre les actions aurait un impact positif sur la prévention de la criminalité. L'absence de coordination a effectivement été identifiée comme un facteur clé pouvant mener à l'échec de programmes et de stratégies de prévention.</p> <p>Cette session plénière sera l'opportunité de discuter des principaux enjeux de coordination lors de la mise en œuvre de stratégies ou de programmes de prévention de la criminalité, que ce soit au niveau horizontal (entre différents acteurs à l'échelle locale) ou vertical (entre différents niveaux de gouvernement), et comment favoriser l'intégration et les partenariats entre la diversité d'acteurs impliqués en prévention de la criminalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modérateur :</li> <li>■ Conférenciers :</li> <li>■ Rapporteur :</li> </ul>	
17 :30	<p><b>Discours par le conférencier invité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■</li> </ul>	
17 :45	<p><b>Discours de clôture au nom du CIPC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Daniel Cauchy, Directeur général, Centre international pour la prévention de la criminalité, Canada</li> </ul>	
18 :00	<b>Clôture du colloque</b>	

# BIOGRAPHIES

Une liste des conférenciers présents sera disponible bientôt.